



Fiche province – Juin 2025

Nouveau-Brunswick



En bref

Le Nouveau-Brunswick représente environ 2,1 % de la population canadienne au premier trimestre de 2025, avec 858 963 habitants. La province contribue également de manière significative à l'économie, avec un PIB nominal du Nouveau-Brunswick est estimé à environ 48,8 Mds CAD en 2024 et 50,3 Mds CAD en 2025, soit environ 1,6% du PIB national en. La province bénéficie toujours de ses importants atouts économiques naturels, incluant une vaste façade maritime, de nombreux cours d'eau et lacs propices à la pêche et à la production d'électricité, ainsi qu'une forêt couvrant 84 % de son territoire et une richesse en minerais. Le Nouveau-Brunswick demeure la seule province canadienne officiellement bilingue, forte d'une importante communauté francophone acadienne. Dans un contexte caractérisé par une croissance démographique soutenue, en grande partie grâce à l'immigration, les finances publiques de la province, après avoir enregistré un excédent record en 2023, ont connu un déficit de 399 M CAD sur

l'exercice 2024-2025. Pour l'exercice 2025-2026, le déficit projeté s'élève à 549 M CAD.

Chiffres clés

- **Superficie** : 9 984 670 km²
- **Population** (au T1 2025) : 41,5 M hab
- **Densité de population** : 4,16 hab. /km²
- **PIB réel** (dollars enchaînés 2017, 2024) : 2 444 Md CAD
- **PIB/hab.** (2024) : 58 892 CAD
- **Taux de chômage** (Mars 2025) : 6,6%
- **Solde budgétaire** (2024-2025) : - 61,9 Md CAD (-2,1% du PIB)
- **Dette nette** (2024-2025) : 1 281,5 Md CAD (41,9 % du PIB)
- **Exportations internationales de biens** (2024) : 779 Md CAD
- **Importations internationales de biens** (2024) : 786 Md CAD
- **Balance commerciale pour les biens** (2024) : + 7,15 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2024 (biens)** : États-Unis (69 %) ; Chine (6 %) ; Mexique (2 %) ; Union européenne (7 %), Royaume-Uni (3 %)
- **Échanges de biens France – Canada** (2024) : 10,7 Md CAD

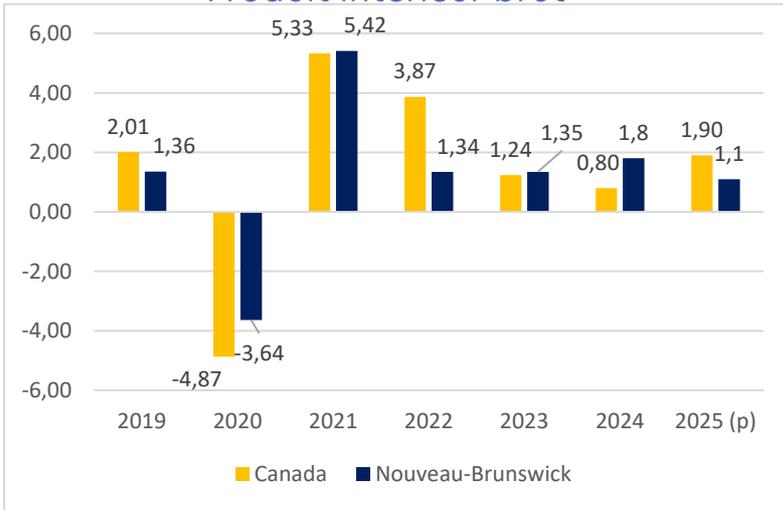


- **Superficie** : 71 377 km²
- **Population** (T1 2025) : 858 963 habitants
- **Densité de population** : 12,05 hab. /km²
- **PIB réel** (dollars enchaînés 2017, 2023) : 35,207 Md CAD
- **PIB/hab.** (2024) : 40 980 CAD
- **Taux de chômage** (Mars 2025) : 7,0 %
- **Solde budgétaire provincial (2024-2025)** : -599 M CAD
- **Dette nette (2024-2025)** : 13,4 Md CAD
- **Exportations internationales de biens** (2024) : 17,5 Md CAD
- **Importations internationales de biens** (2024) : 17,2 Md CAD
- **Balance commerciale (2024)** : + 0,3 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2024 (biens)** : États-Unis (75 %) ; Arabie Saoudite (5,9 %) ; Nigéria (6,35 %) ; Colombie (0,33 %) ; Chine (1 %)
- **Échanges France – Nouveau-Brunswick** (2024) : 94 M CAD

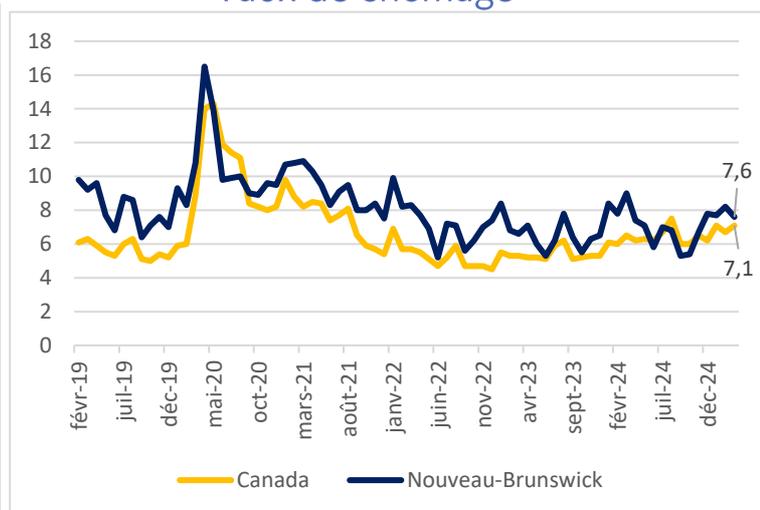


Principaux indicateurs économiques

Produit intérieur brut



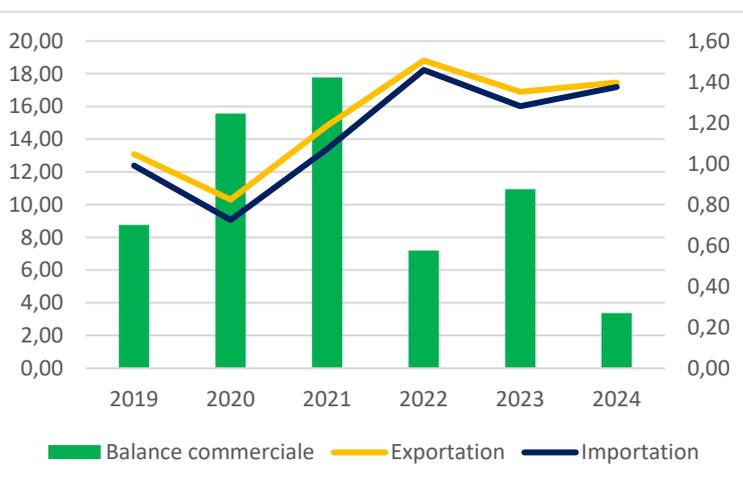
Taux de chômage



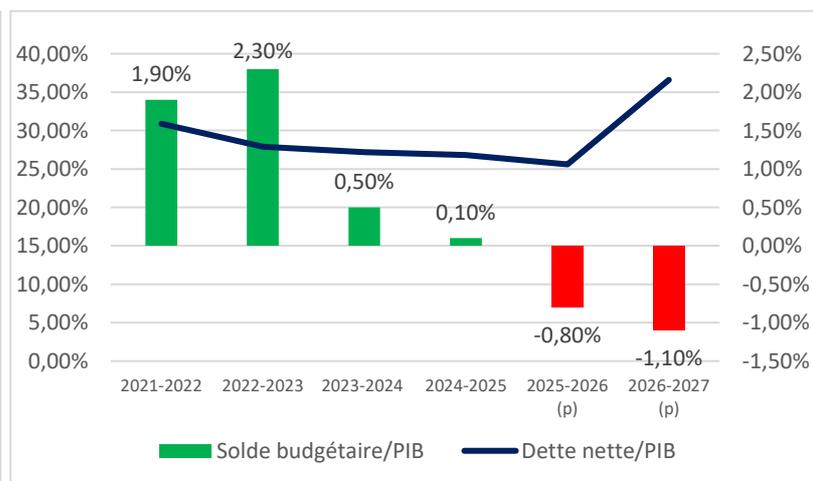
p : prévision

Source : Statistique Canada

Commerce international de biens



Dettes et solde budgétaire



Source : Statistique Canada

Source : RBC fiscal tables, TD Economics et Scotiabank

p : prévision

Présentation générale

Le Nouveau-Brunswick se positionne comme la huitième province la plus peuplée du Canada. Au 1^{er} janvier 2025, la province comptait 858 963 habitants, représentant environ 2,1 % de la population Canadienne. Cette population provinciale a connu une hausse notable, enregistrant une augmentation de 2,7 % entre juillet 2023 et juillet 2024, principalement alimentée par un solde migratoire international et interprovincial positif au cours des cinq dernières années. Fredericton, la capitale, comptait une population estimée à 90 367 habitants au 1^{er} juillet 2024. Les deux principaux centres urbains demeurent l'agglomération du Grand Moncton/Dieppe, qui totalisait 157 717 habitants lors du recensement de 2021, et Saint-Jean/Saint John, avec 130 613 habitants recensés la même année.

LE CHIFFRE À RETENIR

2.07%

Part de la population canadienne

Le Nouveau-Brunswick constitue l’une des quatre Provinces de l’Atlantique et la seule Province canadienne officiellement bilingue (anglais/français). Les Acadiens y constituent une importante communauté francophone, le français étant la langue maternelle d’un peu moins du tiers de la population (31,3 %), selon le recensement de 2021.

Géographiquement privilégié, le Nouveau-Brunswick dispose d'un vaste littoral au nord et à l'est, ainsi que d'un réseau dense de rivières et de lacs. Ces ressources hydriques soutiennent des secteurs économiques clés tels que la pêche et la production d'énergie, incluant l'hydroélectricité, l'éolien et la biomasse. Les vallées fluviales contribuent également à l'activité agricole de la province. La forêt couvre une part prépondérante du territoire, environ 83 %, favorisant l'exploitation forestière. Sur le plan des richesses du sous-sol, la province possède d'importants gisements de calcaire, gypse, silice, graphite et marne. En 2023, la production minérale a été estimée à 241 M CAD, tandis que les estimations préliminaires des dépenses d'exploration minière pour 2024 s'élèvent à environ 27,1 M CAD. Des explorations pour les hydrocarbures et d'autres ressources énergétiques se poursuivent également.

Susan Holt, première ministre du Nouveau-Brunswick depuis le 2 novembre 2024, est à la tête du Parti libéral. Ancienne femme d'affaires et consultante en gestion, elle a mis l'accent depuis le début de son mandat sur la réduction des dépenses publiques et l'amélioration de l'accès aux soins de santé.

Perspectives économiques

Gérer les défis d’une forte croissance démographique

Pour 2024, le ministère des Finances et le Conseil du Trésor anticipaient initialement un ralentissement de l'activité économique ; Celle-ci s’est finalement établie à environ 1,8 %. Pour 2025, la croissance du PIB réel est projetée autour de 1,1 %. Le gouvernement provincial souligne que la province est passée d'une économie en difficulté à une économie confrontée aux défis liés à une croissance démographique soutenue. Une part importante des initiatives gouvernementales vise ainsi à adapter les services publics et les infrastructures (éducation, santé, etc.) pour répondre à la demande accrue et faciliter l'accueil des nouveaux résidents.

Sur le marché du travail, le taux de chômage a atteint un creux historique de 6,6 % en moyenne en 2023. La population active a également enregistré une augmentation de 2,8 % en 2023, atteignant 413 600 personnes en moyenne. Bien que la croissance de l'emploi ait été robuste en 2023 avec une hausse de 3,5 %, elle devrait ralentir. Les données de Statistique Canada indiquent que l'emploi au Nouveau-Brunswick s'élevait à 389 700 personnes en moyenne au cours du trimestre terminé en mars 2025, ce qui représente une augmentation d'environ 1,9 % par rapport aux 382 400 personnes enregistrées au cours du trimestre terminé en mars 2024. Le taux de chômage s'établissait à 7,0 % en mars 2025. L'augmentation continue de la population devrait soutenir la croissance de la population active, mais le ralentissement de la croissance économique, le vieillissement démographique, les pénuries de main-d'œuvre et les fluctuations de la migration interprovinciale pourraient poser des défis persistants pour le marché du travail néo-brunswickois. Les salaires et traitements, une composante majeure du revenu des ménages, ont augmenté de 7,3 % en 2023 selon les estimations.

La balance commerciale du Nouveau-Brunswick reste dans le vert en 2024

En 2024, la balance commerciale du Nouveau-Brunswick est restée positive, atteignant environ +0,4 Md CAD. Ce chiffre résulte d'exportations totales s'élevant à environ 17,4 Mds CAD et d'importations atteignant environ 17,0 Mds CAD. Par rapport à 2023 (où les échanges s'élevaient à 32,9 Mds CAD), le commerce total de la province a légèrement augmenté en 2024 pour atteindre 34,4 Mds CAD, soit une hausse d'environ 4,6%. Les exportations ont connu une augmentation d'environ 3 % par rapport aux 16,9 Mds CAD enregistrés en 2023, tandis que les importations ont également progressé d'environ 6,3 % par rapport aux 16,0 Mds CAD de l'année précédente. Les exportations du Nouveau-Brunswick constituaient 2,2 % de l'ensemble des exportations du Canada en 2023, alors que les importations représentaient 2,1 % des importations totales du Canada en 2023.

LE CHIFFRE À RETENIR

1,8%

Croissance du PIB réel en 2024

La composition des échanges de la province met toujours en évidence l'importance de certains secteurs. En 2024, les principales exportations du Nouveau-Brunswick comprenaient les produits énergétiques, notamment le pétrole raffiné (9,5 Mds CAD) et le

coke de pétrole (833 M CAD), ainsi que les crustacés (953 M CAD) et le bois scié (567 M CAD). Du côté des importations en 2024, les produits énergétiques dominaient également, principalement le pétrole brut (11,8 Mds CAD), suivis par le gaz de pétrole (511 M CAD). Les produits chimiques, plastiques et caoutchouc, ainsi que les machines et équipements industriels, demeurent également des catégories d'importation importantes pour la province (les pourcentages exacts pour 2024 par catégorie n'étaient pas disponibles).

Les États-Unis conservent leur rôle de partenaire commercial prépondérant pour le Nouveau-Brunswick. En 2024/2025, les États-Unis restent le principal client de la province, absorbant plus de 90 % de ses exportations de biens, ce qui représente la part la plus élevée parmi toutes les provinces canadiennes. Ils sont également un fournisseur majeur. Le Nouveau-Brunswick est ainsi une des provinces canadiennes les plus dépendantes à l'égard du marché américain.

Finances publiques

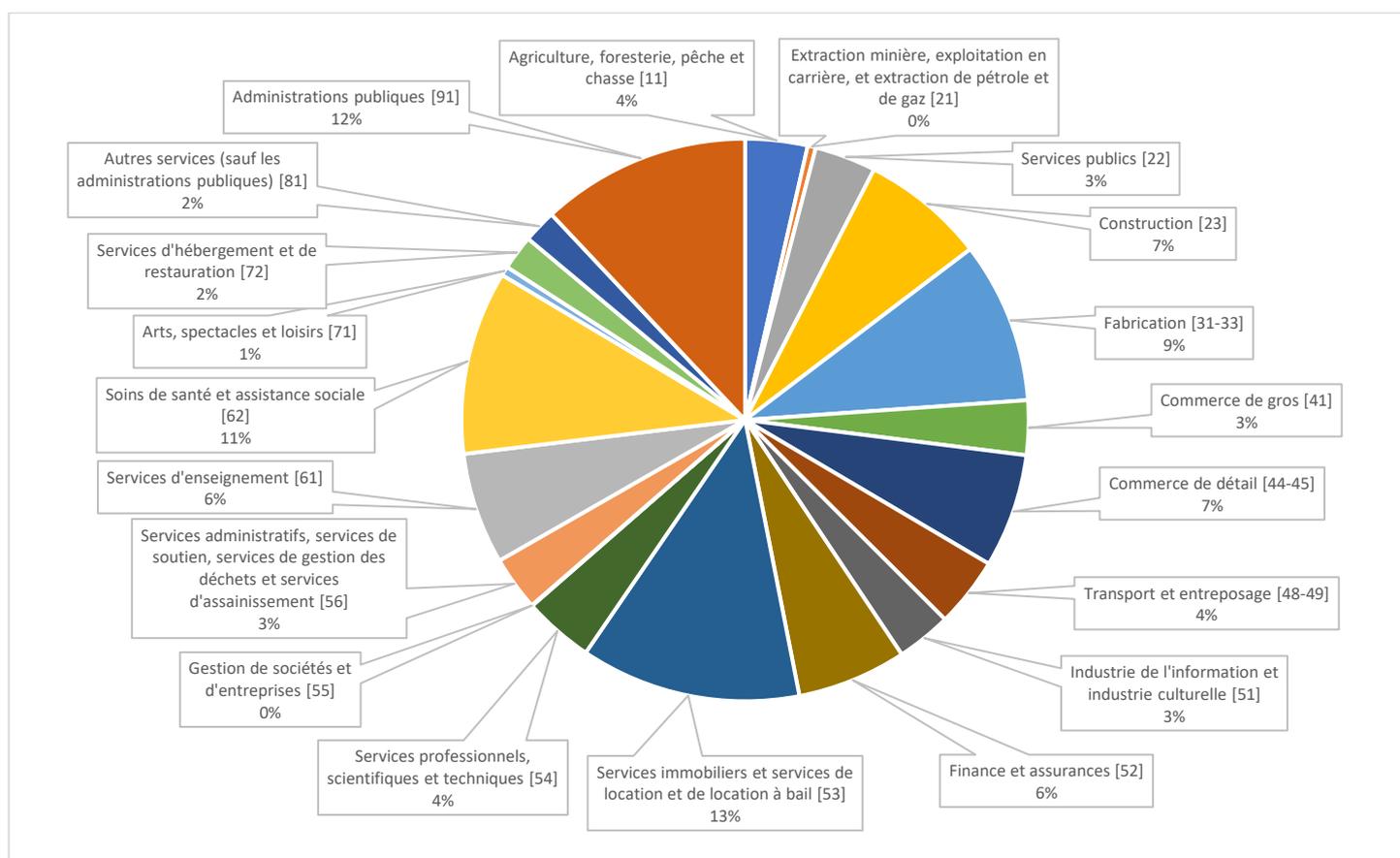
Le Nouveau-Brunswick a clôturé l'exercice budgétaire 2023-2024 avec un excédent plus important que prévu, atteignant 247,4 M CAD (environ 167 M EUR), loin de l'excédent initialement prévu de 40,3 M CAD. Cette performance s'explique principalement par une croissance des recettes provinciales plus forte qu'anticipé (+4,2 % par rapport au budget initial), pour un total de 12,7 Mds CAD en 2023-2024, portée par la croissance économique et démographique qui a dynamisé les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que les taxes de vente. Les dépenses pour l'exercice 2023-2024 se sont élevées à 12,5 Mds CAD, soit une légère augmentation de 2,5 % par rapport aux prévisions initiales, reflétant des investissements accrus dans les secteurs prioritaires comme la santé et l'éducation, ainsi que des mesures de soutien aux populations vulnérables. La dette nette de la province a diminué de 62,4 M CAD au cours de l'exercice 2023-2024, contrairement à la hausse initialement prévue. Elle s'établissait à 12,36 Mds CAD, représentant 26,8 % du PIB à la fin de l'exercice.

Pour l'exercice budgétaire 2024-2025, le gouvernement du Nouveau-Brunswick prévoit un déficit révisé de 399 M CAD (environ 269 M EUR). Les recettes totales sont estimées à 13,3 Mds CAD, tandis que les dépenses totales devraient s'élever à 13,7 Mds CAD. La dette nette devrait augmenter de 671 M CAD pour atteindre 12,5 Mds CAD à la fin de l'exercice, représentant 25,6 % du PIB. Les perspectives pour 2025-2026, présentées dans le Budget principal le 18 mars 2025, tablent sur un déficit projeté de 549 M CAD (environ 368 M EUR), pouvant atteindre 599 M CAD (environ 402 M EUR) après prise en compte du plan d'urgence. Les recettes totales sont estimées à 13,8 Mds CAD, et les dépenses totales à 14,3 Mds CAD. La dette nette devrait continuer d'augmenter de 929 M CAD, pour s'établir à 13,4 Mds CAD à la fin de l'exercice, soit 26,6 % du PIB. Les priorités de dépenses pour 2024-2025 et 2025-2026 incluent la modernisation du système de santé, la dynamisation du secteur privé par la croissance démographique et la transition vers une énergie propre.

Le ministre des Finances a également confirmé dans le cadre du budget 2024 l’abandon de la mise en place de son propre plan de tarification du carbone pour s’aligner sur les provinces voisines de l’Atlantique.

Aspects sectoriels

L’économie du Nouveau-Brunswick est diversifiée, même si elle continue de reposer fortement sur le secteur primaire. En 2024, la répartition de son PIB s’établit de la façon suivante :



Source : [Statistique Canada, Tableau 36-10-0402-01 Produit intérieur brut \(PIB\) aux prix de base, par industries, provinces et territoires](#)

❖ Énergie, minerais et hydrocarbures :

En 2024, les produits énergétiques représentent 35 % des exportations totales de la province et 73,7 % de ses importations. La partie sud de la province est traversée par le *Maritime and Northeast Pipeline*, qui relie les provinces atlantiques et le Nord-Est des États-Unis depuis 1999. Dans la ville de Saint-Jean,

le site *Canaport LNG*, terminal de regazéification racheté en novembre 2021 par *Repsol* à *Irving* et renommé *Saint John LNG*, a une capacité de réception quotidienne de gaz naturel liquéfié (GNL) de 34 M m³ par jour. Ce site est capable de subvenir à 20 % des besoins en gaz naturel du Nord-Est des États-Unis et du Canada. Jusqu'à présent, *Repsol* estime qu'il serait trop coûteux d'utiliser le terminal de *Saint John* pour exporter du GNL en Europe, même si plusieurs projets sur le sujet avaient été échafaudés. La province accueille également la raffinerie d'*Irving Oil*, la plus importante du Canada, avec une capacité de 320 000 barils/jour.

En 2022, 23 % de l'énergie utilisée au Nouveau-Brunswick était fournie par l'électricité et 17 % par les biocarburants. La plupart des 60 % d'énergie restants sont fournis par des produits pétroliers (45 %), du gaz naturel (14 %) et d'autres combustibles émetteurs de GES. En 2023, la production d'électricité au Nouveau-Brunswick provenait du nucléaire (35% grâce à la centrale nucléaire de Point Lepreau (660 MW, ouverte en 1983), d'énergies renouvelables (30 %), de combustibles fossiles (35 %, dont 13% à partir de charbon). *Energie NB*, société de la Couronne du Nouveau-Brunswick, exerce le monopole du transport et de la distribution, en plus d'être le principal producteur d'électricité de la province. S'il était exportateur net en 2023, les très nombreux problèmes à la centrale nucléaire de Point-Lepreau ont contraint *NB Power* d'acheter pour plusieurs M CAD par jour de l'électricité à ses voisins. Pour répondre à cet enjeu, ainsi qu'à l'augmentation prévue de la consommation électrique, le Nouveau-Brunswick prévoit de quintupler ces capacités éoliennes et solaires d'ici à 2035 grâce à l'ajout de respectivement de 1400MW et de 200 MW, couplées à un réseau de batteries.

En novembre 2021, le ministère fédéral de l'Environnement et des Changements climatiques a rejeté la demande du Nouveau-Brunswick de prolonger la durée de vie de la centrale au charbon de *Belledune* au-delà de 2030. *Energie NB* et *Hydro-Québec* ont annoncé une remise à neuf du barrage de *Mactaquac*, qui devrait allonger sa durée de vie jusqu'en 2068. Les gestionnaires de la centrale nucléaire de *Point Lepreau* ont également demandé, fin janvier 2022, à la commission canadienne de sûreté nucléaire de prolonger leur permis d'activités nucléaires de 25 ans. La commission a finalement annoncé en juin 2022 le renouvellement du permis pour 10 ans (jusqu'à 2032).

En 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié un rapport présentant ses perspectives énergétique à l'horizon 2035. Parmi les grandes mesures de ce rapport, il y a la volonté de doubler la production d'énergie nucléaire grâce aux petits réacteurs modulaires (SMR) à la centrale de *Point Lepreau* d'ici 2035, tout en augmentant significativement la capacité en énergies renouvelables avec 1 400 MW d'énergie éolienne et 500 MW d'énergie solaire. Le gouvernement fédéral a annoncé en mars 2021 un investissement de 56 M CAD (40 M EUR) pour le développement des SMR au Nouveau-Brunswick (positionnement de la compagnie *ARC* pour deux SMR *Arc-100*, dont un au port de *Belledune* et de *Moltex*). Les deux compagnies sont toutefois dans une situation financière délicate, augurant mal de la suite de ces projets. L'hydrogène et les biocarburants pourraient également jouer un rôle accru, avec le gaz naturel. La modernisation du réseau de transport et l'ajout de stations de recharge pour véhicules électriques constituent deux autres priorités de la province en matière énergétique.

Le sous-sol du Nouveau-Brunswick est aussi riche en gisements miniers, notamment de zinc, d'argent, de plomb, de cuivre et de cadmium. Après l'effondrement financier de l'entreprise minière Trevali Mining Corporation en janvier 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a désormais la responsabilité de la mine Caribou et de deux autres mines (Restigouche et Halfmile). Le gouvernement assure pour l'instant seulement l'entretien du site et le respect des règles environnementales.

❖ **Agriculture, pêche et forêts :**

Le secteur agricole et agroalimentaire est diversifié ; plus de 30 produits de base sont produits au Nouveau-Brunswick. Les pommes de terre, la volaille et les œufs, les produits laitiers, les fruits de verger et les petits fruits, la foriculture, les pépinières et le gazon en plaques, ainsi que les bovins et les veaux représentaient environ 62 % des recettes monétaires agricoles totales en 2022. Le Nouveau-Brunswick bénéficie d'un des niveaux les plus élevés de transformation à valeur ajoutée au pays : environ 80 % de la production agricole néo-brunswickoise est transformée dans la province avant d'atteindre les marchés. A noter que la production végétale est dominée par la production de cannabis : les recettes du cannabis ont augmenté de 22 % (49,4 M CAD) entre 2021 et 2022 pour atteindre 269,4 M CAD en 2022. Les recettes du cannabis représentaient cette année-là 36 % des recettes des productions végétales du Nouveau-Brunswick et 24 % des recettes monétaires agricoles totales.

L'industrie agroalimentaire est également bien développée. McCain Foods, spécialisée dans les produits alimentaires surgelés, est une des plus importantes sociétés, fondée dans la province et qui y a toujours son siège social.

Concernant le secteur de la pêche, le homard et le crabe des neiges ont composé 90 % de la valeur des quantités de poissons et de fruits de mer débarquées au Nouveau-Brunswick destinées au commerce. En 2023, 290 M CAD de homards ont été pêchés, soit 16% de la production totale du Canada. On note également un fort développement du secteur aquacole ; la principale activité au Nouveau-Brunswick est la salmoniculture, qui représente environ 91 % de la valeur du secteur. Les ventes du secteur primaire de l'aquaculture ont connu une hausse de 191 % par rapport à 2022 (186,6 M CAD) et ont totalisé 284,3 M CAD en 2023. Les ventes de saumon d'élevage se sont accrues de 250 % (184,3 M CAD) par rapport à l'année précédente pour atteindre 258,1 M CAD en 2023. Cette hausse résulte d'une augmentation de 137 % du volume récolté et d'une augmentation de 47% du prix moyen.

Ces productions représentent un atout à l'exportation. En 2023, le Nouveau-Brunswick a exporté vers 92 pays des produits agroalimentaires et des produits de la mer d'une valeur de 2,46 MDs CAD, ce qui représente 15 % des exportations totales de la province. Plus particulièrement, le Nouveau-Brunswick a exporté des produits agroalimentaires d'une valeur de 778,9 M CAD et des produits de la mer évalués à 1,68 MDs CAD. En 2023, les trois principaux produits agroalimentaires exportés étaient les pommes de terre et les produits de la pomme de terre, les aliments pour animaux, et les plantes, fleurs et arbres vivants, tandis que les principaux produits de la mer exportés étaient le homard, le saumon et le crabe.

Les États-Unis demeurent le plus grand marché d'exportation des produits agroalimentaires et des produits de la mer du Nouveau-Brunswick, représentant 82 % des ventes.

❖ **Cybersécurité :**

Siège de l'Institut canadien sur la cybersécurité (ICC) et d'autres organisations dont le réseau CIPnet, ainsi que partenaire de plusieurs universités, le Nouveau-Brunswick est l'un des épicentres de l'industrie canadienne de la cybersécurité. La province héberge également le Centre de compétence sur le réseau intelligent, le Centre de cybersécurité pour la protection des infrastructures essentielles de Siemens, la division de la sécurité d'IBM et le Centre national d'excellence numérique (CNEN) de Thales, inauguré officiellement début 2025. Le CNEN Canada comportera des installations de R&D qui faciliteront la collaboration avec les entreprises en démarrage, les partenaires de l'industrie et le milieu de la recherche universitaire afin d'élaborer les solutions les plus avancées possibles. Le CNEN se situe au sein du centre cyber au Knowledge Park à Fredericton, créé par Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) en partenariat avec CyberNB. Plus globalement, le secteur des technologies de l'information et de la communication est l'un des plus grands secteurs du Nouveau-Brunswick, avec plus de 700 entreprises innovantes employant plus de 30 000 personnes, représentant 4,2 % du PIB de la province.

Relations économiques bilatérales

Si le Nouveau-Brunswick reste un partenaire modeste de la France, les échanges entre les deux partenaires ont fortement augmenté en 2024

En 2024, les échanges entre la France et la province (94,4 M CAD (60,4 M€)) ont représenté 0,7% des échanges totaux entre la France et le Canada (13,8 Md CAD (8,8 Md€)), en hausse par rapport à 2023 (52 Md CAD soit 0,4% des échanges).

Les échanges de biens entre la France et le Nouveau-Brunswick ont fortement augmenté en 2024 par rapport à 2023 (+ 82%), après avoir subi une baisse de 33,8 % en 2022. Cette forte augmentation s'explique notamment par une augmentation des exportations de produits énergétiques de la province vers la France (6,6 M CAD en 2023 contre 34,6 M CAD en 2024), des exportations de minerais du Nouveau-Brunswick vers la France (1 000 CAD en 2023 contre 345 000 CAD en 2024) et des exportations françaises d'aéronefs et matériel de transport vers la province (1,7 M CAD en 2023 contre 32,4 M CAD en 2024). La balance commerciale française reste positive mais enregistre un excédent inférieur à celui de 2023 (10,9 M CAD (7 M€), contre 19,7 M CAD (12,6 M€) en 2023).

Les échanges de biens France – Nouveau-Brunswick en 2024

	M CAD	M EUR	Évolution 2024/2023
Exportations françaises	52,6	33,7	+47 %
Importations	41,7	26,7	+159 %
Total des échanges	94,4	60,4	+81,7 %
Solde des échanges	10,9	7,0	-44,8 %

En 2024, l'augmentation des exportations françaises s'explique par la forte augmentation des ventes dans le secteur du matériel de transport et des aéronefs (multiplication par 30 ; 1,7 M CAD en 2023 contre 32,4 M CAD en 2024). Les exportations de machines et pièces industrielles ont enregistré une hausse de 18% (11,7 M CAD en 2023 contre 13,8 M CAD en 2024). De manière générale, les exportations des autres secteurs d'activité ont suivi une tendance baissière, avec notamment une diminution très marquée dans le secteur des produits énergétiques (14,7 M CAD en 2023 contre 0,1 M en 2024).

Les importations en France de produits du Nouveau-Brunswick ont connu une forte augmentation (+158,7 %) notamment due à une hausse des importations de produits énergétiques (multiplication par 5,2 ; 6,6 M CAD en 2023 contre 34,6 M CAD en 2024), des produits forestiers (multiplication par 6 ; 244 000 CAD en 2023 contre 1,4 M CAD en 2024), des importations de produits chimiques (+ 130% ; 5 300 CAD en 2023 contre 12 000 CAD en 2024) et des importations de minerais (1 000 CAD en 2023 contre 345 000 CAD en 2024). Les produits énergétiques représentent le principal secteur

d’importation de la France en provenance du Nouveau-Brunswick (34,6 M CAD -4,4 M EUR-, soit 83 % du total des importations venant du Nouveau-Brunswick).

Une présence française discrète mais significative

Quelques entreprises françaises sont présentes dans la province :

- **Engie** opère depuis 2010 le parc éolien de Caribou (proche de Bathurst), la principale ferme éolienne de la province avec 33 turbines pouvant produire 99 MW d’électricité. L’énergie est vendue à New Brunswick Power Distribution and Customer Service Corporation sur la base d’un contrat de 20 ans.
- **CertainTeed Gypsum** (Filiale de St Gobain), qui exploite une usine de matériaux de construction à McAdam (cinquantaine d’employés).
- **Veolia Water Canada** gère les eaux de la station d’épuration de Turtle Creek, desservant le Grand Moncton (100 000 M³/jour). Le contrat a été renouvelé pour 5 ans en janvier 2025. Veolia gère la maintenance de l’usine de traitement d’eau potable de la ville de Moncton depuis 1999.
- **Dassault System** développe un projet unique au monde de jumeau numérique des villes avec l’agglomération de Moncton et Dieppe pour aider la collectivité à trouver des solutions portant sur la mobilité, le développement urbain et économique, la transition écologique, mais aussi la pénurie de logement.

On trouve également la présence d’entités comme Thales, Rexel, Sodexo, Vinci, Air Liquide, Schneider-Electric, CMA-CGM...

Le 14 juillet 2022, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a dévoilé **sa stratégie de développement entre le Nouveau-Brunswick et la France**. Avec cette nouvelle stratégie internationale, le gouvernement provincial entend renforcer ses relations avec la France par la mise en place d’actions précises qui visent à favoriser le développement économique et démographique de la province. Englobant neuf objectifs, la [Stratégie de développement Nouveau-Brunswick-France](#) prévoit, entre autres, des indicateurs de rendement clés à atteindre d’ici cinq ans dans les secteurs de l’agriculture, de l’aquaculture, des pêches, du tourisme, de l’éducation et de l’immigration, la reconnaissance des acquis pour les professions prioritaires et la promotion des artistes acadiens à l’international.